

CANADA

(Chambre des recours collectifs)
COUR SUPÉRIEURE

PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

N° : 500-06-000496-105

DENIS GAGNON

Requérant

c.

BELL MOBILITÉ

Intimée

AVIS DE SUBSTITUTION DES PROCUREURS DE L'INTIMÉE
(Article 253 C.p.c.)

DESTINATAIRES :

Me David Bourgoïn
BGA Avocats
67, rue Sainte-Ursule
Québec QC G1R 4E7

Procureurs du requérant Denis Gagnon

Me Valérie Beaudin
Beaudin & Associés
1, Carrefour Alexander-Graham-Bell
Édifice A7
Verdun QC H3E 3B3

Anciens procureurs de l'intimée Bell Mobilité

PRENEZ AVIS que l'étude Borden Ladner Gervais s.r.l., s.e.n.c.r.l. est substituée à l'étude Beaudin & Associés à titre de procureurs de l'intimée Bell Mobilité.

MONTRÉAL, le 27 janvier 2011

(S) BORDEN LADNER GERVAIS

Borden Ladner Gervais s.r.l., s.e.n.c.r.l.
Nouveaux procureurs de l'intimée
Bell Mobilité

Borden Ladner Gervais
COPIE CERTIFIÉE CONFORME
Borden Ladner Gervais s. r. l.